

## ***Introduction***

*En consultant les anciennes cartes de Terre-Neuve, on constate que l'île a eu une histoire au-delà du discours impérial des Anglais : baies et caps y témoignent de la présence des Basques, des Portugais, des Espagnols et tout particulièrement des Français, qui y faisaient sécher sur la côte la morue qu'ils rapportaient en Europe. Ces derniers ont fait pour la toponymie de l'île des contributions qui subsistent encore aujourd'hui, même dans la façon dont ils ont délimité et baptisé les bancs du large. Jusqu'au début du dix-septième siècle, tous ceux qui abordaient à Terre-Neuve estimaient qu'elle n'appartenait à personne : elle était seulement habitée durant la belle saison par les pêcheurs qui en faisaient une annexe du Grand Banc voisin, où ils besognaient. De fait, à cause de sa proximité du banc, Terre-Neuve n'était qu'une immense sécherie.*

*C'est au dix-neuvième siècle, après les guerres napoléoniennes, que les Français ont commencé à s'intéresser à l'histoire de Terre-Neuve et aux activités de leurs ancêtres dans cette partie du monde. Eugène Ney, fils de Michel Ney, maréchal de France, a traité du Vinland (pays où pousse la vigne), nom donné par Leif Ericson au territoire qu'il a découvert autour de l'an 1000 ; il s'est aussi intéressé au voyage de Jean Cabot en 1497, mené au nom du roi Henri VII d'Angleterre et commandité par les marchands de Londres. En 1500 déjà, la présence européenne sur le Grand Banc était attestée, y compris la visite à Terre-Neuve de deux Français de Honfleur. L'auteur Marc Lescarbot, parti en mai 1606 de La Rochelle à destination de l'Acadie, a prétendu que Jean Verrazano avait pris possession de l'île en 1524 au nom de François I<sup>er</sup>, lui donnant son nom français actuel. Le quatre-centième anniversaire du débarquement de Cabot a donné lieu à un débat animé sur l'endroit où le navigateur aurait effectivement touché terre ; le cartographe Henry Harrisse était d'avis que Cabot avait atterri à Terre-Neuve plutôt qu'au Labrador ou à l'île du Cap-Breton.*

*Puis, il y a eu George Musset, archiviste et paléographe à La Rochelle, qui a documenté les activités des Rochelais dans la région entre 1525 et 1550. Et Charles*

de la Roncière, historien de la Marine, a montré la contribution à la cartographie et à la nomenclature de l'île faite par les Basques, notamment par Martin de Hoyarsabal, son premier routier-pilote, en 1579. Henry Harrisse a étudié l'histoire de la cartographie au dix-huitième siècle. L'abbé Raynal, l'un des grands philosophes de son temps, a le premier décrit l'organisation de la pêche dans les années 1700. Enfin, le lieutenant de vaisseau Buchard a évoqué la contribution du cartographe Charles-Georges Cloué à la description des côtes de Terre-Neuve et à la promotion des droits de pêche des Français sur cette île.

Depuis les premiers jours de la grande pêche outremer, les armateurs d'Angleterre et de France n'avaient pas montré grand empressement à fonder une colonie permanente sur l'île, s'accommodant plutôt d'un partage à l'amiable. Les premières habitations y ont été construites sans interférence si bien que, vers le milieu du dix-septième siècle, les Français étaient cantonnés à Plaisance, sur la côte sud, et les Anglais dans le port de Saint-Jean. Les deux hameaux étant distants de plusieurs centaines de kilomètres, leurs métropoles respectives étaient à même de pratiquer leur pêche sans se nuire. Toutefois, lorsque Français et Anglais sont entrés en guerre en Europe, les deux colonies ont été saisies dans la tourmente et ont amorcé une concurrence qui s'est perpétuée jusqu'au vingtième siècle.

L'île aura été en guerre de 1660, année de la restauration de la monarchie anglaise, à la signature du traité d'Utrecht en 1713. Plaisance d'abord sera attaquée à deux reprises, en 1690 et 1692. La première de ces attaques, le raid de 45 corsaires anglais le 25 février 1690, a été décrite par Pierre-François-Xavier de Charlevoix dans son Histoire de la Nouvelle-France (1744). Celle de 1692 a été rapportée par le baron de Lahontan, officier des troupes de la Marine : Plaisance étant assiégée par cinq vaisseaux anglais, Lahontan organisa la défense de la colonie avec une cinquantaine de marins basques. Le même Lahontan a donné un compte-rendu détaillé des relations entre les pêcheurs et le Gouverneur de Plaisance.

Éventuellement, Plaisance allait devenir le fer de lance d'où Pierre LeMoyne d'Iberville lancerait son expédition contre Saint-Jean durant l'hiver 1696-1697. Arrivé discrètement à Plaisance, le commandant français allait mener ses troupes en raquettes à travers la presque île Avalon pour déferler sur les colonies anglaises de la côte est, dévastant les installations, brûlant les chaloupes, vidant les entrepôts de morue et s'appropriant tout le bétail. Charlevoix résume bien les circonstances de ce raid dans son Histoire. C'est toutefois l'abbé Jean Baudoin, qui accompagnait d'Iberville à titre d'aumônier, qui nous a fourni les plus saisissantes descriptions du siège de Saint-Jean et des privations endurées par ses habitants et sa garnison.

En dépit de cette période agitée, la pêche se poursuivait pour les milliers de marins français engagés dans la grande pêche outremer, qui avaient besoin des rivages pour sécher le poisson. Traditionnellement, ils s'embarquaient en mars de chaque année sur quatre à huit cents navires des ports de Dieppe, Fécamp, Granville et Saint-Malo pour aller passer six mois sur les bancs de pêche. Avant le départ, on versait

leurs avances aux mousses, aux apprentis et aux marins pour les aider à s'équiper des bottes, des cirés, des mitaines et d'autres vêtements requis pour leur travail. Malgré tout, les décolleurs, les trancheurs et les jeunes graviers connaissaient une vie épuisante et inconfortable, comme en témoignent les chansons de marins comme *Les petits graviers*, composée par Théodore Botrel, qu'on pouvait entendre autant dans les cabarets parisiens que dans les tavernes de villes portuaires.

En arrivant à Terre-Neuve, il fallait d'abord pêcher la « boëtte », soit les harengs, les capelans et les encornets qu'on employait comme appâts ; au dix-neuvième siècle, on s'est mis à acheter la boëtte des habitants qui s'étaient installés en permanence sur la côte. Chargés d'appâts, les navires faisaient ensuite voile vers les bancs, après avoir laissé à terre les graviers, ordinairement des garçons employés à faire sécher la morue sur les champs de galets (appelés « graves ») ou sur des armatures de piquets recouvertes de rameaux. On exposait ainsi le poisson au soleil quatre ou cinq jours, au gré du grand soleil ou des intempéries. C'est pour ce rôle que les Français ont insisté pour conserver leurs installations stratégiques dans l'archipel Saint-Pierre-et-Miquelon, afin d'en faire le quartier général de leur industrie de pêche dans la région.

Des diverses chroniques sur Saint-Pierre-et-Miquelon, celle de François Lecompte, officier de marine qui y a séjourné après les guerres napoléoniennes, sont assez représentatives. Selon lui, les îles n'étaient guère que de gros rochers presque nus. L'île de Saint-Pierre aurait été affreuse si elle n'offrait un havre bien abrité, commode pour les pêcheurs. Même si bien des écrivains ne sont pas inspirés par l'archipel, certains en feront un endroit exotique pour divertir leurs lecteurs. D'une escale à Saint-Pierre en 1822, Châteaubriand raconte qu'une odeur fine et suave d'héliotrope s'exhalait d'un petit carré de fèves en fleurs. Un matin, il s'assit sur le ressaut d'une roche, les pieds ballants sur la vague, quand une jeune Saint-Pierraise vint s'asseoir à ses côtés, posa son panier auprès d'elle, et se mit comme lui, les jambes ballantes sur la mer. Maurice Sand, fils cadet de la femme de lettres George Sand, y a fait escale en juin 1861 en compagnie du prince Napoléon Jérôme, son ami intime, au cours de leur voyage en Amérique du Nord. Pour lui, toute l'île n'était qu'un grand laboratoire sur le traitement de la morue. Il a quand même profité de sa visite pour observer les mœurs des Américains, qui auraient, selon lui, rapporté d'Europe la notion d'individualisme. Pour Sand, le Français serait une autre espèce d'humain : « Il aime son parent, son compagnon et jusqu'à son voisin d'omnibus ou de théâtre, si sa figure lui est sympathique. Pourquoi ? Parce qu'il le regarde et cherche son âme, parce qu'il vit dans son semblable autant qu'en lui-même. »

D'autres visiteurs de Saint-Pierre-et-Miquelon ont profité de leur passage pour donner libre cours à leurs talents pour le lyrisme et la description. Maurice Caperon, un temps juge dans l'archipel, a pris grand plaisir à mettre en scène l'isthme de Langlade, longue flèche de sable reliant le Grand Miquelon et le Petit Miquelon.

*Ironiquement, il propose qu'on y construise un sanatorium dispensant une cure à l'huile de foie de morue, avec des cafés, des restaurants servant une spécialité de lapin sauté-chasseur et un casino où la fanfare Saint-Pierraise interpréterait les plus jolis morceaux de son répertoire. Henri-Émile Chevalier, journaliste libéral et auteur de nombreux romans ayant pour cadre le Canada, s'est passionné un temps à produire un glossaire du dialecte local de la météorologie et des procédés de préparation de la morue.*

*Ceci dit, c'est Joseph-Arthur de Gobineau qui a le mieux réussi à décrire la vie quotidienne dans l'archipel. De passage à Saint-Pierre en 1859 comme membre d'une commission anglo-française chargée de statuer sur les droits de pêche, Gobineau a dressé un portrait réaliste des banquais, ces héros de la pêche qui passent des mois à sillonner le Grand Banc en quête de morue. « Ces gens-là, écrit-il, sont au petit pêcheur indigène ce qu'un zouave peut être à un garde national. » Il est frappé par l'habillement de ces marins, qui atteint les ultimes limites du désordre pittoresque : chaussés de bottes qui montent à mi-cuisse, ils sont vêtus de camisoles bleu et blanc ou rouge et blanc, de vestes ou de vareuses en tricot délavé, d'immenses cravates ou plutôt de pièces d'étoffe accumulées, tournées, nouées autour du cou, de chapeaux énormes qui pendent sur le dos, ou bien de bonnets de laine bleue enfoncés sur les oreilles. Et, émergeant de toutes ces guenilles, des mains comme des battoirs, des visages plus basanés que de teinte humaine, plus noircis que basanés, couverts de la végétation désordonnée d'une barbe qui n'a pas vu de rasoir en une quinzaine. « Les mains dans les poches, la pipe à la bouche, écrit Gobineau, il rappelle Adam dans le paradis terrestre. Il en a l'innocence et la satisfaction d'être au monde, dont il se considère aussi, en toute humilité, comme la merveille, et encore une fois, il a raison, car il n'est pas un homme de mer depuis l'amiral jusqu'au dernier mousse qui ne pense cela de lui. »*

*Si les deux nations continuaient de pêcher la morue en application d'ententes passées, le traité d'Utrecht avait reconnu officiellement la souveraineté anglaise sur l'île, confinant les Français à une bande de côte appelée French Shore. Le traité interdisait aux pêcheurs français de construire des bâtiments à caractère permanent sur l'île ; seuls étaient autorisés les chafauds, vigneaux et autres cabanes nécessaires à la pratique de la pêche. Autrement dit, les Français étaient autorisés à sécher leur poisson durant la saison de pêche dans certains secteurs de Terre-Neuve mais ne pouvaient pas s'y établir. La « côte française » s'étendait du cap Bonavista, au nord de l'île, jusqu'à la pointe Riche, sur la côte ouest : entre ces points de la côte, les pêcheurs anglais étaient interdits de séjour. L'archipel de Saint-Pierre-et-Miquelon est donc devenu le quartier général des Français dans la région. Le traité de Paris sanctionnerait de nouveau cet arrangement en 1763, exception faite du transfert par l'Angleterre en 1783 des droits de la France sur toute la côte ouest de Terre-Neuve et de leur suppression sur le littoral situé du cap Bonavista au cap Saint-Jean. C'est ainsi que Terre-Neuve est devenue pour les Français un lieu*

*d'occupation saisonnière. Après les guerres napoléoniennes, il va sans dire que leur présence, même durant la belle saison, allait causer toutes sortes de litiges.*

*Bien qu'ils ne se soient jamais installés sur l'île, les Français y ont élaboré, en quatre siècles de fréquentation, divers rituels, cérémonies et chansons et ont produit quantité de récits de voyages et de romans sur la vie outre-mer. Ainsi, dans ses Aventures, publiées en 1738, Claude Le Beau décrit la cérémonie du Bonhomme Terre-Neuve, qui lui en rappelle une autre pratiquée au passage de l'Équateur. Il s'agit d'une ancienne coutume si fidèlement respectée, écrit-il, « que je crois qu'ils renonceraient plus volontiers au baptême de l'Église. Quoi que plusieurs auteurs en aient parlé, je ne puis m'empêcher d'en dire ici quelque chose par rapport au grand nombre de Catéchumènes ou Anabaptistes que nous étions pour ce baptême, dont personne n'est exempt, à moins d'y avoir déjà passé. Et je suis persuadé que si le Pape s'y trouvait, Sa Sainteté même n'en serait pas plus privilégiée que les autres qui ne l'ont pas encore reçu ».*

*Constant Capron, chirurgien de commerce qui a fait carrière de 1826 à 1865, décrit une autre cérémonie liée à la pêche de la morue, la promenade triomphale du saleur. Il s'agissait d'un genre de défilé quasi-militaire, mis en scène le dernier jour de la saison de pêche, la veille du retour de la flotte vers la France. Sur une espèce de litière couverte de verdure, on déposait une couronne faite de branches de bouleau, de sapin et de genévrier entrelacées. On empoignait le saleur, on le couronnait et on le couchait sur la litière que quatre hommes hissaient sur leurs épaules. Arborant le drapeau national au bout d'un manche de râteau, un porte-étendard se joignait au cortège.*

*S'ils étaient fascinés par la vie à Terre-Neuve et à Saint-Pierre-et-Miquelon, les auteurs l'étaient tout autant par le Labrador, un territoire de pêche qui ne serait attribué à Terre-Neuve qu'en 1927. C'est Jacques Cartier qui a le premier, en 1534, décrit ce littoral. En le qualifiant de « terre que Dieu donna à Caïn », Cartier a conféré au Labrador une réputation d'austérité qui lui est restée jusqu'à nos jours. Après le voyage de Cartier, les lecteurs français ont pris goût aux récits de voyages rédigés par les grands explorateurs français et anglais. Ainsi, dans L'Amérique septentrionale et méridionale, publié en 1835, Étienne Ledoux s'inspire des œuvres de voyageurs comme George Cartwright, Roger Curtis, Edward Chappell et Henry Ellis, les traduisant librement pour faire connaître cette région du monde au début du dix-neuvième siècle. Les Français trouvaient particulièrement exotiques les mœurs des Inuits, qu'ils appelaient alors Esquimaux, ainsi que celles des Autochtones de Terre-Neuve. Auguste Meylan, pasteur de l'Église libre de Suisse, s'est intéressé à la mission d'évangélisation des frères moraves auprès des Inuits au dix-huitième siècle, décrivant l'œuvre de ces missionnaires comme une saga de sacrifices dans des territoires glaciaux.*

*Le plus souvent, les écrivains s'attardent aux mœurs de ces chasseurs dispersés d'un océan à l'autre du Grand Nord canadien. Élisée Reclus, membre du mouvement*

*anarchiste en 1848, a présenté dans son œuvre la plus célèbre, Nouvelle géographie universelle (1876-1894), une analyse des peuplades du Labrador. Paul-Alexandre Tiby s'est également servi des observations de sir John Ross pour décrire les Inuits, même s'il n'a jamais mis les pieds au Labrador. Son Inuit était de petite stature, porteur d'une physionomie qui respirait un air de santé et de bonne humeur. « Des cheveux noirs, plats, gros et rudes couvrent sa tête, écrit-il. Son visage est rond, court et aplati vers le front. Un nez écrasé, de grosses lèvres, une grande bouche garnie de dents blanches assez régulières, un teint basané d'un jaune sale, cuivré chez quelques peuplades ; les pommettes des joues élevées ; des yeux petits et noirs placés obliquement et remontant du nez vers la partie supérieure des tempes ; tel est l'ensemble des traits des Esquimaux, traits dont les caractères tranchés ont engagé plusieurs géographes à classer cette variété de l'espèce humaine dans la race jaune, répandue sur toute la surface de l'Asie orientale ».*

*Les chroniqueurs se sont également intéressés aux Innus, les autres autochtones du Labrador. En matière de commentaires sur ce peuple, le livre Voyages au coin du feu, par Léon Forster, est incontournable. Malgré qu'il n'ait jamais vu un autochtone de sa vie, Forster en a traité dans sa collection de récits de fiction, recourant à deux conventions de la littérature de voyage : l'apologie de la survie des autochtones et la représentation de leur férocité alléguée. On peut imaginer que sa description des aventures d'un Européen au Labrador ait été captivante pour le lecteur français assis au coin du feu. Elle n'en est pas moins une œuvre de fiction.*

*Les démêlés entre les deux métropoles se sont poursuivis à diverses reprises durant le reste du dix-neuvième siècle, même après l'affectation par Napoléon III en 1854 d'un agent consulaire français à Saint-Jean. Ailleurs dans le monde, les deux puissances étaient occupées à consolider leurs empires, convenant à l'amiable du partage de leurs zones d'influence en Asie et en Afrique. Mais à Terre-Neuve, où les intérêts de la classe mercantile cadraient avec ceux de la Couronne, le territoire était âprement disputé. Éventuellement, le cabinet de Londres s'est trouvé en butte à une population en pleine expansion, de plus en plus fière de son identité et prête à s'organiser pour obtenir son indépendance. Et les écrivains français ont suivi chaque étape du développement de cette Terre-Neuve florissante.*

*Par exemple, l'économiste Georges Butel-Dumont a publié en 1855 une histoire des colonies anglaises dans laquelle il esquisse l'évolution de Terre-Neuve depuis l'arrivée de Jean Cabot. S'il décrit toutes les techniques de l'industrie, il présente une image misérabiliste de l'existence des colons, privés de nourriture, de vêtements et de toutes les autres nécessités de la vie. De plus, la pêche attirait une faune de pirates, qui écumaient périodiquement l'Atlantique occidentale.*

*Au dix-neuvième siècle, les observateurs et les scientifiques ont montré un regain d'intérêt pour l'histoire naturelle de l'île et pour l'évolution culturelle de la colonie. Les scientifiques notamment sont bien représentés. Auguste Bachelot de La Pylaie, naturaliste et archéologue, a légué son immense collection à la bibliothèque du*



*Muséum national d'histoire naturelle de Paris. Outre ses recherches sur la flore et la faune de l'île, il a consacré une étude à la brume qui y sévit régulièrement, analysant les diverses qualités des brumes, les brumes océaniques et les brumes continentales, ainsi que d'autres masses de vapeurs. Ailleurs dans son œuvre, il procède à l'identification de toutes sortes d'arbres et de plantes et s'interroge sur l'existence possible de sources minérales.*

*Le pianiste et compositeur parisien Henri Herz a profité de son passage à Terre-Neuve en 1846 pour observer de plus près les célèbres chiens terre-neuve. « J'aime les chiens avec une sorte de passion, commente-t-il, et tous mes amis savent avec quel soin quasi paternel je les élève et je les soigne ». Pour lui, le terre-neuve occupe une place singulière entre la vie terrestre et la vie aquatique. Indolent sur terre, il se montre souple, vigoureux et plein d'énergie quand il nage. De son côté, Adalbert Froust de Fontpertuis se penche sur le sort tragique fait aux Béothuks de Terre-Neuve, un peuple autochtone maltraité et exterminé par les colons au dix-neuvième siècle. Il rappelle dans son œuvre leur langue et leurs mœurs, les comparant à celles des autres autochtones du continent et déplorant le traitement accordé aux peaux-rouges d'Amérique du Nord.*

*De manière similaire, dans une conférence publique qu'il a présentée à la Société bretonne de géographie en 1884, Ernest-Ange Marquer a abordé la chasse aux phoques, une industrie de premier plan pour les pêcheurs terre-neuviens. Il a été très ému par les phoques femelles qui mettent bas sur la banquise en février. Selon lui, elles font preuve d'une tendresse incroyable envers leurs petits : parties en pêche dès l'aurore, elles sont capables de retrouver leur glaçon, qui a souvent été entraîné fort loin, et d'y reconnaître leur progéniture parmi des milliers de bébés du même âge. Avec un style très sentimental, Marquer exprime sa compassion pour ces jeunes, comparant l'arrivée du chasseur à celle d'un croque-mitaine sur le seuil d'une crèche. Un journaliste allemand, Paul Niedieck, s'est quant à lui intéressé aux campagnes de chasse itinérante, et plus particulièrement à la chasse au caribou. Il nous conduit au centre de l'île, région que les rennes traversent tous les ans dans leur migration automnale, mettant l'accent sur les nombreuses difficultés vécues par les touristes.*

*Henri de la Chaume, qui avait accompagné son père alors qu'il agissait comme vice-consul de France à Saint-Jean de 1882 à 1883, a donné une image saisissante de la vie culturelle et politique de la capitale dans son livre Terre-Neuve et les Terre-Neuviennes. Il déplore l'état de la ville, et en particulier son manque d'histoire ; à son avis, son monument le plus vénérable est la cathédrale catholique, qui ne relève d'aucun style défini mais dont toutes les ouvertures sont en plein cintre. Quant à la cathédrale anglicane, encore en construction, elle serait toujours écrasée par sa rivale dont les tours s'élèvent sur le point culminant de la ville. Il ne goûte guère non plus le mode de gouvernement dit « responsable ». « En effet, explique-t-il, nous n'avons pas idée en France d'un tel appareil gouvernemental. Tout chez*

*nous est centralisé à l'excès. La Réunion, la Martinique ne sont que des départements éloignés. Mais une colonie indépendante, se gouvernant par elle-même ! Ah bah ! Quelle étrangeté ! »*

*Le géographe Robert Perret résume bien les discours des historiens qui ont interprété la vie à Terre-Neuve. Il conclut que la brume et les tempêtes de neige ne tardent pas à niveler les mœurs des habitants de Terre-Neuve, quelle que soit leur origine. Pourtant, il n'y a presque rien d'écrit sur l'existence à terre de ces colons. Il en conclut que, si le géographe a quelquefois besoin d'associer son travail à celui de l'historien, il doit aller plus avant et demander, soit à des sciences connexes comme l'ethnographie et la linguistique, soit à l'observation directe, un complément d'information. Il ajoute que la reconstitution du passé, rôle de l'historien, fonde l'examen du présent, mais que l'édifice géographique reste à construire.*

*Le gouvernement de Londres aurait sans doute préféré que Terre-Neuve demeure une sécherie ramenant fidèlement, septembre venu, ses pêcheurs et son poisson en Europe. Mais comme l'a fait remarquer l'agent consulaire de France Charles Riballier des Isles, « l'île n'est plus seulement pour les Anglais un simple rendez-vous de pêche ». Même les capitaines français encourageaient une population nomade, à forte proportion d'Irlandais, à hiverner sur la côte ouest afin d'y monter la garde sur leurs cabanes, leurs chaloupes et leurs engins de pêche jusqu'au printemps. Ils auront ainsi favorisé l'installation sur la côte ouest d'une population d'illégaux – Autochtones, Acadiens et déserteurs de la flotte de pêche. La population anglophone était surtout concentrée sur la côte est de l'île, ainsi que sur la côte sud, vis-à-vis de Saint-Pierre-et-Miquelon. Dans cet archipel, la vie des colons était régie par l'administration coloniale, tandis que la côte ouest était la dernière frontière, sans impôts, prêtres, police ni lois ; la Station navale de Terre-Neuve, une escadre de trois vaisseaux de la Marine française, dispensait aux pêcheurs tous les services de l'État.*

*À mesure que se sont ainsi implantés de petits hameaux le long du littoral, Terre-Neuve et son territoire de pêche au Labrador ont cessé d'être les domaines exclusifs des armateurs français et anglais. La population locale avait commencé à se doter d'un système de gouvernement permanent et considérait comme une intrusion la présence, même saisonnière, de milliers de Français sur ses côtes. En 1835, les Terre-Neuviens eurent enfin leur propre parlement. Le gouvernement de Londres s'est alors trouvé dans la situation difficile de garantir le respect des traités et des droits acquis de la France, tout en tenant compte des résolutions du gouvernement de l'île. En 1835, on demanda à trois juristes anglais de déterminer si les Français avaient un droit de pêche exclusif sur le French Shore ; après avoir étudié les traités, ces experts ont conclu que les Français avaient seuls le droit de pêcher sur la côte ouest.*

*Prise au dépourvu par cette conclusion de ses juristes, Londres s'est enfermée dans un silence éloquent, tandis qu'à Terre-Neuve la colère grondait. On a donc*



renvoyé les mêmes juriconsultes à leurs savants ouvrages pour les amener à reconsidérer leur décision ; deux ans plus tard, après relecture des traités qu'ils avaient lus précédemment, ils en sont venus à la conclusion inverse. Les sujets britanniques pouvaient pêcher sur le French Shore, à la condition de ne pas perturber la pêche des Français. Cette décision devait causer des ennuis sans nombre.

Après s'être vue accorder le gouvernement responsable en 1855, la législature terre-neuvienne a persisté à vouloir s'affirmer. Selon les politiciens, les ententes et les accords conclus entre Londres et Paris n'avaient pas été ratifiés par les Terre-Neuviens. En 1857, Saint-Jean bourdonnait de rumeurs, et l'évêque catholique a jugé bon de prévenir Londres du danger d'annexion aux États-Unis. Sur le French Shore, la pagaille régnait : ses habitants refusaient de payer les impôts décrétés par le gouvernement de Saint-Jean ou de reconnaître ledit gouvernement, qui n'exerçait aucune autorité chez eux. Le jeu s'est calmé quand le gouvernement terre-neuvien a décidé de verser à certains pêcheurs des indemnités pour les pertes subies dans la foulée des interventions françaises. Néanmoins, la situation est restée difficile jusqu'à la signature de l'Entente cordiale en 1904. À ce moment, les conditions de pêche avaient changé : les Français s'étaient mis à saler le poisson à bord de leurs navires, si bien qu'ils n'avaient plus besoin de le faire à terre. Nombre des navires de pêche venaient sur les Grands Bancs sans atterrir à Terre-Neuve, la boîte jadis achetée aux Terre-Neuviens n'étant plus nécessaire.

Il existe une abondante documentation sur la question des droits de pêche à Terre-Neuve jusqu'à l'Entente cordiale. La longue histoire du litige entre les deux puissances est bien résumée par deux auteurs en particulier. Jules Sandeau, officier de marine, a fait ses débuts à Paris, où son père avait fait la connaissance de la future George Sand et entamé avec elle une liaison. Sandeau fils a bien décrit la situation qui prévalait en 1874, en particulier la valse diplomatique à laquelle la France et l'Angleterre se sont livrées au dix-neuvième siècle. Il pose la question de la sorte : « Admettons-nous le principe de la pêche concurrente ? Ce serait ruiner du coup notre industrie et perdre les avantages que mettent en nos mains les traités. » Que faire ? Il croyait que la situation ne pourrait s'éterniser et que la position des Français serait renforcée si l'île de Terre-Neuve se joignait à la fédération canadienne.

De son côté, Julien Thoulet avait été océanographe à Terre-Neuve en 1886 à bord d'un navire de la Station navale. En considérant le litige, il suggère qu'il comporte toutes sortes de problèmes subalternes qu'il serait d'abord important de résoudre. Il mentionne notamment la ténacité spéciale de la race anglaise, qui sait tirer parti de tout ce qui l'avantage. « Toujours prête à avancer, dit-il, elle ne recule jamais, à moins d'y être obligée par la plus puissante contrainte, et alors elle revient obstinément dès que cette contrainte se relâche quelque peu. » Ceci dit, il n'entrevoit pas de solution au conflit.

*Au bout du compte, la question de Terre-Neuve a trouvé son aboutissement avec la signature de l'Entente cordiale en 1904, qui limitait les droits de pêche des Français au Grand Banc et aux eaux territoriales de Saint-Pierre-et-Miquelon. Par la suite, Terre-Neuve et les territoires voisins ont continué d'être invoqués comme lieux exotiques dans la littérature et les souvenirs des Français. Dans son livre Non-Lieux (1992), l'anthropologue Marc Augé a suggéré que l'anthropologue et ses sujets ont en commun d'occuper un lieu, d'y vivre, d'y travailler, de le défendre et d'en surveiller les frontières, mais aussi d'y reconnaître les vestiges des ancêtres ou des esprits qui en peuplent la géographie intime, comme si la parcelle d'humanité qui leur adresse en ces lieux offrandes et sacrifices en était aussi la quintessence. En ce sens, Terre-Neuve aura été un lieu mythique pour les Français, et cette histoire presque invisible se perpétuera tant que subsisteront des souvenirs de longues expéditions outremer, des artefacts et des documents.*